

Élections locales

La Coalition pose à nouveau des conditions

Les préparatifs sont en cours pour l'organisation des élections locales avant la fin de l'année en cours. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) accomplit actuellement les ...



PAGE 3

POLITIQUE



Meeting du ministre Innocent Kossivi Egbetonyo

Le gouvernement togolais continue ses actions de développement

Aux lendemains de la fête des travailleurs, le gouvernement togolais continue son travail et ne se donne aucun répit. Ainsi, le week-end dernier, une délégation conduite par le ministre de la Culture, du Tourisme et ...

PAGE 2

MEDIAS



Etat de la presse au Togo

« Pas de changement majeur » selon l'Observatoire togolais des médias

A l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse le vendredi 3 mai dernier, l'Observatoire togolais des médias (OTM) a publié ...

PAGE 2

Secteur de la santé

Nous acheminons-nous vers la fin de la trêve ?

Le Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) menace de mettre un terme à la trêve que l'on a connue dans le secteur depuis plus ...

PAGE 11



Locales 2019 sans le PNP

Quand Tikpi et son conseil refusent d'apprendre de leurs erreurs politiques

Le PNP n'ira pas aux prochaines élections locales. Les premiers responsables de ce parti politique ont donné cette information à leurs militants lors d'un meeting samedi dernier à Agoè.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Gestion des hôpitaux publics : Paiement des soins et des produits à la caisse, les dessous d'une interdiction

Mercredi 1er mai, fête des travailleurs et jour férié au Togo. Comme tous les jours de fête, les médecins de garde d'un Centre médico-social (CMS) de Lomé n'ont pas vraiment leur cœur au travail ce jour. Les malades et les accidentés affluent vers cet hôpital. Pendant qu'ils se préparent à célébrer le 1er mai comme tous les travailleurs togolais, cette affluence vient un petit peu gêner la fête. Ils sont obligés de prendre soin de tous les patients arrivés soit transportés dans les mains en courant, soit conduits par un proche. L'essentiel est de rallier cet hôpital de l'Etat pour se soigner puisque d'autres centres de santé de la ville sont fermés ce jour.

Le visage des patients en dit long sur leur souffrance. Ils n'ont pas eux aussi le cœur à la fête. Vu leur nombre et la lenteur des soins, certains d'entre eux essaient de briser les règles puisqu'il faut suivre la queue ...

PAGE 3





SOMMAIRE

Sénégal / Adoption du projet de réforme constitutionnelle
Macky Sall sur la voie de l'hyper-présidence



P 4

Port autonome de Lomé
2018, augmentation d'environ 90 navires accostés



P 5

Football / Championnats européens
Ces clubs qui sont déjà champions



P 10

Société civile
Une association de sociologues voit le jour



P 11

Meeting du ministre Innocent Kossivi Egbetonyo

Le gouvernement togolais continue ses actions de développement

Aux lendemains de la fête des travailleurs, le gouvernement togolais continue son travail et ne se donne aucun répit. Ainsi, le week-end dernier, une délégation conduite par le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, Innocent Kossivi Egbetonyo, a animé un meeting dans le canton de Serégbéné (localité située à 34 kilomètres au nord-ouest de Kougnohou dans la préfecture d'Akébou), pour échanger avec la population sur le Plan national de développement (PND) et ce qu'elle doit faire pour un développement conséquent de la localité.

Les échanges ont porté sur les réalisations du gouvernement dans le milieu, le Plan national de développement et les questions d'actualité telles que la prochaine révision du fichier électoral et les élections locales. Dans son message aux populations, le ministre Egbetonyo a remercié les militants et sympathisants du parti Unir,

pour leur mobilisation le 20 décembre 2018. Ce qui a permis de donner une majorité au parti (Unir) à l'Assemblée nationale pour la mise en œuvre de sa politique de développement. Le ministre a également exhorté les populations à sortir massivement pour s'inscrire sur les listes électorales très prochainement et surtout à cultiver la paix

et le vivre ensemble. Enfin, le ministre Kossivi Egbetonyo a aussi rendu un hommage au président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, pour la promotion des cadres d'Akébou. Les autres membres de la délégation ont abordé dans le même sens que le ministre, en promettant leur soutien au président de la République.

Ils ont également promis de lui transmettre les doléances de la population, relatives entre autres à l'adduction d'eau et à l'électrification. Un accent particulier a été mis sur les différents axes du Plan national de développement avec une invitation des populations de Serégbéné à accompagner ce processus en vue de permettre le développement

de leur localité et partant de tout l'Akébou.

La délégation du ministre Innocent Kossivi Egbetonyo, pour cette rencontre d'échange, est constituée du député Keretcho Komina François et des premiers responsables des structures locales du parti Union pour la République (Unir).

Attipoe Edem Kodjo

Etat de la presse au Togo

« Pas de changement majeur » selon l'Observatoire togolais des médias

A l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse le vendredi 3 mai dernier, l'Observatoire togolais des médias (OTM) a publié son rapport sur l'état de la presse au Togo comptant pour la période courant du 3 mai 2018 au 3 mai 2019. Après avoir dressé le bilan de la situation de la presse dans son ensemble, l'OTM fait des recommandations susceptibles d'impacter positivement le travail des différents acteurs du secteur.

A l'occasion de cette journée, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres a délivré un message poignant. S'appuyant sur les chiffres de l'Unesco, il nous apprend qu'en 2018, près de 100 journalistes ont été tués dans le monde, tandis que des centaines se retrouvent derrière les barreaux. Cela risque de continuer si la montée des discours de haine contre les médias se poursuit.

La liberté de presse est non négociable, c'est une nécessité, pense le patron des Nations unies. Le thème de cette année montre qu'il y a une période très sensible de la vie d'une nation au cours de laquelle tant les journalistes que les autres

citoyens et les gouvernants doivent veiller à garantir et à bien utiliser la liberté de la presse. « Médias pour la démocratie : le journalisme et les élections en période de désinformation » constitue une interpellation alors que le Togo organisera deux élections importantes dans les tout prochains mois.

Mais en attendant le président de l'OTM nous invite à faire un voyage à travers les douze derniers mois. Il s'est agi d'exposer les conditions de travail et de vie des professionnels des médias, d'évoquer les entraves au libre exercice du métier s'il y en a, puis de passer au peigne fin les différents dérapages enregistrés dans la

corporation. « Il n'y a pas eu de changement majeur au Togo dans le domaine des médias », selon Aimé Ekpé. Il est vrai qu'en 2019, au classement de la liberté de la presse de Reporters sans frontières (RSF), le Togo progresse de 10 places. Mais les médias évoluent dans un contexte difficile avec l'insuffisance de moyens matériels et financiers. « Les médias d'Etat peinent encore à fournir une véritable information de service public. La situation de la liberté de la presse est fortement dépendante du contexte politique », déclare l'organisation. Selon le rapport de l'OTM, « les médias privés toutes catégories confondues sont alignés et bipolarisés. Dans

la plus grande ignorance des règles qui régissent la profession, la plupart des journalistes du privé sont guidés parfois par des préoccupations politiques et mercantiles. Face à l'absence d'annonceurs pour acheter les espaces publicitaires et à la mévente, l'on assiste à la floraison des articles appelés 'articles recommandés' au sein de la presse, ou des prises de position dites 'missionnées' dans l'audiovisuel ».

Pour ne pas arranger les choses, les organisations professionnelles de presse sont très nombreuses et peinent toujours à se regrouper conformément aux recommandations des états généraux de la presse tenus à Kpalimé en 2014.

La sécurité des journalistes dépend aussi de leurs relations avec les forces de sécurité. Elles se sont améliorées, mais il faut encore y travailler selon l'OTM. L'organisation dirigée par Aimé Ekpé salue « la promptitude avec laquelle le ministre de la Sécurité et de la Protection civile répond aux sollicitations

de l'OTM ou des journalistes dans leur ensemble face aux cas de menaces sur la sécurité des professionnels des médias sur leurs lieux de travail ».

L'on relève que cette année, plusieurs directeurs de publication ont été convoqués, par la brigade Antigang, le Service central de recherches et d'investigations criminelles (Scric) ex-SRI de la gendarmerie sur plaintes de certains citoyens qui se sont sentis lésés ou diffamés par certains articles de presse. Les relations entre les médias et les partis politiques qui se sont dégradées à la faveur de la crise politique née depuis le 19 août 2017 ne sont pas encore au beau fixe. Plusieurs médias ont en effet été accusés par les responsables ou militants des formations politiques de parti-pris ou de partialité envers l'un ou l'autre camp. Certains n'hésitent pas à accuser les journalistes d'être à la base de la crise de la C14 à travers leurs écrits et commentaires ...

Suite à la page 8



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

, premier venu, premier servi - quitte à se faire vite soigner. D'autres essaient de jouer sur leurs relations. Si tu connais quelqu'un qui y travaille, il pourra t'aider à passer avant les autres. Au cas contraire, tu suis la queue comme tous les autres, peu importe l'état de gravité de ta santé. Bon bref, « chacun a son tour chez le coiffeur ».

Une affiche qui interpelle Dans ce CMS, une affiche à l'entrée où doivent passer

les patients et les visiteurs retient l'attention de par sa taille et son message. Tous ceux ou presque qui entrent dans ce centre sont obligés de voir cette affiche. Il y est écrit : « chers clients, payez vos soins et produits à la caisse et exigez un reçu. Remettre de l'argent à un soignant, c'est détruire notre centre ». Un coup de communication réussi pour les dirigeants de ce Centre qui veulent sans doute assurer une bonne gestion de cet hôpital public et lutter contre la corruption,

les pots de vin... Il n'est pas rare de trouver ces genres d'affiche dans d'autres hôpitaux publics.

Le message que véhicule cette affiche est-il respecté?

Le cas d'une patiente retient l'attention. Au lendemain d'un accident, alors qu'elle a été grièvement blessée et eu ses premiers soins dans un autre hôpital, cette patiente décide de poursuivre son traitement dans le CMS en question. C'est sa première fois d'y

aller. Après avoir attendu pendant un bon bout de temps impatiente, perplexe et inquiète, son tour est arrivé. Enfin. Elle a été bien accueillie par une soignante et même dorlotée. Seule inquiétude, au lieu de payer à la caisse comme l'indique l'affiche à l'entrée du bâtiment et de la salle où les soins lui ont été donnés, la patiente a directement payé les soignantes à deux reprises, à des dates différentes. Pourquoi ? Parce qu'elles lui ont demandé de procéder

ainsi. Malgré l'interdiction et la communication à ce sujet, cette mesure de payer à la caisse de l'hôpital n'est pas entièrement respectée dans certains centres de santé. Ni par les patients, ni par les soignants eux-mêmes. Les raisons de ce non-respect sont diverses. Au-delà d'une simple interdiction, les autorités ont-elles mis en place les garde-fous nécessaires pour faire respecter cette décision ?

Félix Tagba

Locales 2019 sans le PNP

Quand Tikpi et son conseil refusent d'apprendre de leurs erreurs politiques

Le PNP n'ira pas aux prochaines élections locales. Les premiers responsables de ce parti politique ont donné cette information à leurs militants lors d'un meeting samedi dernier à Agoè.

Selon les responsables du Parti national panafricain (PNP) qui ont animé leur traditionnelle réunion hebdomadaire samedi dernier, il serait absurde de participer aux prochaines élections locales qui devraient normalement se tenir dans quelques semaines. Comme raison, ils évoquent le fait que : « le régime se prépare à positionner des personnes qui ne sont pas des filles et des fils des diverses communes

». En outre, le parti de maître Salifou Atchadam Tikpi prenant prétexte d'un risque certain de fraudes électorales, estime que toutes les circonscriptions devraient disposer de leur fichier électoral, afin de disposer d'un fichier fiable. Le PNP donne d'autres raisons qui sont des refrains déjà chantés un nombre incalculable de fois par des partis politiques de l'opposition togolaise. Des formules du genre « refus d'opérer les réformes

», « refus du pouvoir de libérer les détenus », « mise en place d'une cour institutionnelle et d'une Ceni paritaires »... Une panoplie d'arguments que donnent les lieutenants de maître Atchadam, sans toutefois proposer les stratégies pour empêcher l'organisation de ce scrutin en dehors d'inviter les militants à « s'armer de courage et de détermination pour achever la lutte ».

En politique comme

dans plusieurs autres domaines, l'erreur est permise, mais ce qui ne l'est pas, c'est de persister dans l'erreur, avec l'espoir d'arriver à un résultat différent. Le PNP bénéficiant du poids de la Coalition des 14 partis de l'opposition il y a quelques mois seulement, avait essayé d'empêcher la tenue des élections législatives, mais cela avait été quoi qu'on dise, un échec cuisant. En quoi alors, le résultat serait-il différent si le PNP ne bénéficie ni du soutien de la C14, ni de la présence de ses leaders

pour les prochains « combats » qu'il compte mener ? Il ne s'agit pas là de nier le leadership du président national du PNP, mais ce dernier qui est un homme doté d'une grande culture connaît certainement les qualités d'un bon général et les 5 facteurs qui doivent lui être favorables avant de s'engager dans une confrontation. « La vertu, le climat, la topographie, le commandement et l'organisation ». Le PNP a-t-il tous ces facteurs à son avantage ? La réponse est non.

Rachid Zakari

Élections locales

La Coalition pose à nouveau des conditions

Les préparatifs sont en cours pour l'organisation des élections locales avant la fin de l'année. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) accomplit actuellement les tâches nécessaires. Contrairement aux élections législatives, celles-ci devraient enregistrer la participation de partis ayant auparavant boycotté dans la dynamique de la C14.

Il faut déjà rappeler que certains ex-partis de la Coalition des 14, dont le Comité d'action pour le renouveau (Car) et l'Alliance des démocrates pour un Togo intégral (Addi), ont des représentants dans l'actuelle Ceni. Il serait donc surprenant que ces partis boycottent à nouveau, même si leurs camarades de lutte d'hier membres du regroupement en déclin décident de le faire. De plus un parti important sur l'échiquier national comme l'Alliance nationale pour le changement (ANC), annonce son retour dans

les arènes. La dynamique est donc enclenchée et les autres n'auront d'autres choix que de suivre au risque de s'exclure de ce rendez-vous historique que va constituer la tenue des élections locales au Togo cette année.

C'est dans ce contexte que le reste de la Coalition encore en activité fait une sortie médiatique très attendue. La Coordinatrice du regroupement, Brigitte Kafui Adjmagbo-Johnson et ses camarades ne comptent plus laisser le champ libre au pouvoir. C'est à croire que les membres du regroupement ont tiré des

leçons de leurs déboires du 20 décembre dernier. Toutefois, la Coalition conditionne à nouveau sa participation à ces élections par la réalisation des réformes politiques, sa revendication phare, tout en mettant l'accent sur le texte de l'expert constitutionnaliste sénégalais. Il faut tout de même faire remarquer que ces réformes n'ont pas d'impact direct sur les élections locales et la décentralisation. Une loi sur la décentralisation a été votée et le cadre dans lequel les communes seront organisées a été



Madame Adjmagbo-Johnson, coordinatrice de la Coalition

créé. Les réformes sont certes importantes. Le ministre en charge des Relations avec les institutions de la République, Christian Trimua, annonçait en début de semaine dernière que l'Assemblée nationale entamera l'étude particulière du texte cette semaine. C'est donc pour dire que la dynamique se poursuit. Toutefois, rien n'est sûr que ces réformes soient adoptées avant les élections locales.

Mais la Coalition persiste et signe. Madame Adjmagbo-Johnson soutient que le chef de l'État a fait des promesses lors de l'audience du 20 mars dernier et qu'il est tenu de les respecter. Elle annonce qu'un courrier sera envoyé au président de la République. De plus la Coalition menace de reprendre les manifestations si les choses n'évoluent pas.

Edem D.

Bénin / Crise post-électorale**Le pouvoir Talon fermé à la levée du dispositif policier autour de la résidence de Yayi Boni**

Obligé de garder sa résidence, l'ancien président béninois Thomas Yayi Boni a reçu la visite des ténors de l'opposition samedi 4 mai 2019 dans sa résidence de Cadjehoun. Réception au cours de laquelle les visiteurs ont réclamé la levée du dispositif policier et militaire sur l'avenue et autour de la résidence de l'ex-président.

Du côté du pouvoir, silence radio. Ou du moins, aucune réaction officielle concernant la demande de l'opposition au cours de la visite de samedi 4 mai à l'ancien président Yayi Boni.

Les autorités policières du Bénin avaient affirmé n'avoir aucune intention d'arrêter l'ancien président. « Son domicile n'est pas encerclé et il n'y a aucune possibilité de l'arrêter. Nous sommes là pour préserver l'ordre. Les badauds ont pris la voie

à hauteur de Cadjehoun, on a eu l'information. Des éléments sont descendus pour les disperser. Ça n'a rien à voir avec sa personne. On n'a jamais reçu quoi que ce soit comme instruction pour l'interpeller ».

« Quand il y a une menace, il faut vraiment mettre un dispositif. On ne veut pas l'arrêter et il n'y a aucun projet d'interpellation en ce qui le concerne. Comme ils ont commencé par lancer des cailloux aux agents, vous voyez, ils sont venus en

**L'opposition béninoise**

renfort. Que l'opinion publique nationale et internationale

sache qu'il n'y a aucun projet d'arrestation de l'ancien

président Boni Yayi. Les voix les plus autorisées vont l'appeler pour le lui dire pour qu'il soit rassuré », avait-il affirmé à Rfi.

S'exprimant au nom de toute l'opposition réunie au domicile de Boni Yayi samedi 4 mai donc, l'ancien président Nicéphore Soglo a réitéré la volonté du peuple de circuler librement. Il a, en outre, réclamé que les corps des victimes de la crise post-électorale soient restitués à leur famille et que les interpellations soient arrêtées.

Des revendications qui jusque-là n'ont reçu aucune réaction du côté du pouvoir qui, selon les informations, voudrait laisser la justice et les enquêtes se poursuivre.

T.M.**Sénégal / Adoption du projet de réforme constitutionnelle Macky Sall sur la voie de l'hyper-présidence**

L'adoption du projet de révision constitutionnelle ce samedi 4 mai 2019 par l'Assemblée nationale sénégalaise n'était pas une surprise. Procédure oblige, la « validation » de ce projet samedi dernier, qui arrose des pouvoirs presque illimités à Macky Sall, a été une simple démonstration de force du nouveau président qui dispose déjà d'une écrasante majorité à l'hémicycle.

Il lui fallait juste 99 voix pour ratifier le projet de suppression du poste de Premier ministre. Il en a obtenu 124. 7 abstentions et 7 votes contre. Il n'y avait pas grand débat autour de la question, même s'il a fallu 7 heures de discussions, parfois houleuses pour faire bonne impression.

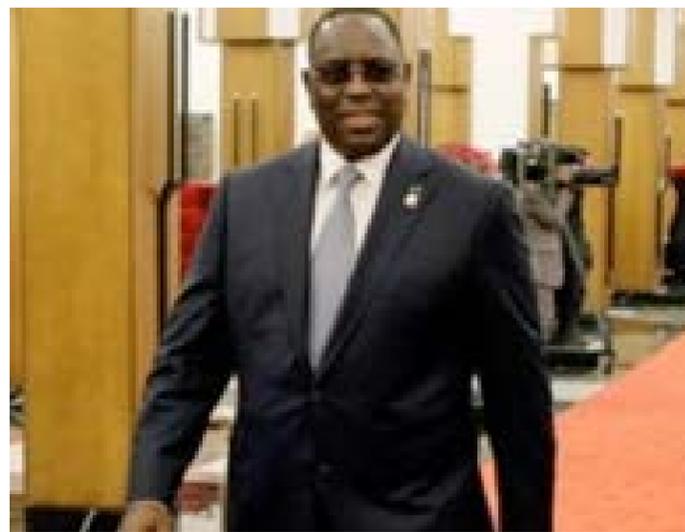
Les députés du pouvoir se sont employés à expliquer le bien-fondé d'une telle réforme. Pour eux, la réduction du mandat du président de 7 à 5 ans va obliger le chef de l'État à travailler plus vite, à être plus efficace pour remplir les objectifs, notamment créer 1

million d'emplois en 5 ans et bâtir 100 000 logements.

Pour les députés de l'opposition, cette réforme constitutionnelle va donner « trop de pouvoir » au président de la République. Ils estiment qu'elle a été votée sans concertation et n'a jamais été évoquée durant la campagne électorale. L'opposition a tenté de repousser le vote, mais a été confrontée à la réalité politique et à cette large majorité présidentielle. Présents dans l'hémicycle, les 7 députés du Parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade ont décidé de s'abstenir, face

à « une loi sans intérêt ». « Le PDS refuse de participer au vote d'une révision pour laquelle le président n'a pas jugé nécessaire de discuter avec les différents acteurs politiques. Ni d'en parler durant sa campagne et qui n'a pour seul objet que de rendre le pouvoir de Macky Sall monocéphale », confie le député Toussaint Manga.

Déjà à l'annonce du projet de révision, l'opposition n'avait pas, ou très peu, réagi. Il aura fallu attendre plus de trois semaines pour que les quatre candidats à la présidentielle, Ousmane Sonko, Idrissa Seck, Issa Sall

**Macky Sall**

et Madické Niang, publient un communiqué commun, déplorant que « des modifications aussi substantielles de la Constitution aient été initiées en l'absence de toute forme de concertation ».

Normal, affirme un autre député de l'opposition, puisque le président Macky

Sall veut s'installer comme un « monarque ». Tout comme l'affirme Cheikh Mamadou Abboulaye Dieye, « Avec ce projet, le chef de l'État n'est plus le chef de l'exécutif, il est l'exécutif lui-même. Or, la démocratie nécessite une déconcentration du pouvoir... ».

Alexandre Wémima**Gabon / Santé d'Ali Bongo****La justice rejette la demande d'expertise médicale d'Ali Bongo Ondimba**

Fin mars, un collectif d'opposants avait déposé une demande d'expertise médicale du président gabonais Ali Bongo Ondimba pour déterminer la capacité du chef de l'État à exercer ses fonctions après son AVC. Celle-ci vient d'être rejetée par la justice.

La requête « est irrecevable et il n'y a pas lieu à autoriser (les requérants) à assigner le président de la République devant nous », a jugé le tribunal de première instance de Libreville, d'après l'ordonnance transmise par l'une des dix personnalités à l'origine de la requête.

Selon ce texte daté de jeudi 2 mai, le tribunal gabonais

rappelle, entre autres, que seul « le gouvernement » ou à défaut « les deux chambres du Parlement » peuvent saisir la Cour constitutionnelle en vue de constater « la vacance de la présidence de la République ou l'empêchement définitif de son titulaire ».

« Cette décision de justice renforce notre doute sur la capacité d'Ali Bongo à encore assumer ses

fonctions présidentielles », a réagi Marc Ona Essangui, membre de la société civile et du collectif « Appel à agir », par ailleurs proche de l'opposition.

Ce groupe, qui rassemble dix personnalités du monde politique, syndical et de la société civile, avait déposé fin mars une demande afin qu'une expertise médicale puisse attester de la capacité du président Ali

**Ali Bongo (au centre)**

Bongo Ondimba à exercer ses fonctions, après son AVC en octobre 2018 et sa

convalescence à l'étranger.

Jeune Afrique

Port autonome de Lomé**2018, augmentation d'environ 90 navires accostés**

Dans l'histoire du Port autonome de Lomé (Pal), l'année 2018 a été une année de croissance en ce qui concerne le nombre de navires accostés sur les côtes togolaises.

Les chiffres sont encourageants et dénotent de la prééminence du Port autonome de Lomé en Afrique de l'ouest. Le seul port en eau profonde de la côte ouest africaine pouvant accueillir des navires de 3ème génération attire des mastodontes. En plus Les chiffres de 2018 sont en croissance. Pour cette année, 1 461 navires ont accosté dans les eaux togolaises, contre 1 375 en 2017, soit une différence de 86 navires.

Classé comme le premier port à conteneurs de l'Afrique de l'ouest par l'analyste néerlandais Dynamar, le port de Lomé a enregistré un volume de conteneurs de 1 193 800 Equivalent vingt pieds (EVP) en 2017 devant le port de Lagos (Nigeria), de Tema (Ghana), d'Abidjan (Côte d'Ivoire), de Dakar (Sénégal). Le trafic au Pal est plus important ces dernières années. Selon Dynamar, cette hausse est due à la construction du terminal à conteneurs Lomé container

terminal (LCT) qui enregistre 75% du débit total du Port de Lomé soit près de 890 000 EVP par an.

Selon le site Republicoftogo.com, le chiffre d'affaires du port de Lomé est en hausse de plus de 10%. Le trafic transbordement a également progressé de +18,58%. En Afrique de l'ouest, le Burkina Faso est l'une des importantes destinations des marchandises en provenance du Pal. Le trafic vers ce pays est de +26,74% sur un an. La dynamique du trafic



Des navires au Port autonome de Lomé

conteneurs est portée par le transbordement qui est de plus de 64,33% du trafic global du port en 2018.

Cette croissance devrait se poursuivre avec la modernisation du port de Lomé. Terminal Investment Limited (Til), filiale du groupe

Mediterranean Shipping Company (MSC) a octroyé un financement de 500 millions d'euros pour permettre à Lomé de gérer 4 millions de conteneurs par an sur les dix prochaines années.

Félix Tagba

Agriculture**Les inscriptions pour une formation agricole en Israël s'ouvrent ce 16 mai**

L'agriculture est un secteur important au Togo. La majorité de la population togolaise s'intéresse à ce secteur.



Des cultures de salades en Israël

Le Togo veut faire de son agriculture un secteur de croissance et pourvoyeur d'emplois. Il faut passer de l'agriculture de subsistance à une agriculture industrielle avec le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives comme le préconise l'axe 2 du Plan national de développement (PND).

Selon le PND, le secteur est confronté à des défis qui ralentissent son développement. La balance commerciale agricole est négative (-157 millions d'euros en 2016). Le Plan cite également la faible productivité parce que 70 % des terres génèrent une somme inférieure à 15 000 FCFA par mois. Autre inquiétude, le manque de mécanismes de financement du secteur (seulement

0,3 % des crédits), d'infrastructures, de capacités de transformation et d'approche intégrée par filière.

Le Togo a pris des mesures pour pallier ces obstacles. Parmi elles la création du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa).

Le pays mise également sur la formation des acteurs avec par exemple la création de l'Institut de formation pour l'agro-développement (Ifad) sur toute l'étendue du territoire national pour fournir une meilleure formation dans le secteur agricole. Parlant de formation, des expériences dans des pays expérimentés dans ce domaine sont également indispensables. Le Togo mise sur les deux

tableaux pour atteindre ses objectifs.

L'un des pays expérimentés dans le domaine agricole au monde est Israël. Au-delà de l'agriculture traditionnelle, ce pays développe une « agriculture 2.0 ». Les relations entre les deux pays dans ce secteur permettent de former des Togolais en Israël sur les métiers de l'agriculture et les nouvelles technologies appliquées à ce secteur. La formation est assurée par l'Agence de coopération israélienne Mashav.

Pendant 11 mois, « Agro Studies » organise cette formation en Israël à l'intention de plusieurs Togolais.

Prochain cycle

C'est dans ce cadre qu'un prochain cycle sera organisé au mois de septembre selon Republicoftogo.com. Le site indique que les inscriptions seront ouvertes le 16 mai et seront suivies d'un entretien le 21 mai au ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique. Peuvent postuler à l'offre les titulaires d'un Brevet de technicien agricole (BTA) ou d'un Diplôme de technicien supérieur agricole (DTSA). Les dossiers peuvent être envoyés par mail à : infatove2000@yahoo.fr. Le numéro : +228 24 41 01 29 est disponible pour plus d'informations.

Félix T.

CNSS**Le télépaiement au service de la cotisation sociale**

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a lancé le télépaiement de la cotisation sociale. Un mécanisme efficace pour des opérations sécurisées et transparentes.



Siège de la CNSS à Lomé

Avec ce télépaiement, la Caisse nationale de sécurité sociale dans son effort de modernisation tend vers plus d'efficacité et de rapidité. Le mécanisme permettra aux opérateurs économiques de gagner en temps et d'éviter de se déplacer. Etant donné que chez eux « le temps c'est l'argent », ce dispositif leur sera bénéfique.

Le télépaiement de la cotisation sociale sera plus sécurisé à la fois pour les bénéficiaires, la CNSS et les opérateurs économiques. Les employeurs peuvent effectuer directement des paiements de leurs employés sur une plateforme sûre. Ce système se fera pour l'instant avec la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) et sera déployé après à plusieurs autres banques.

Comment cela fonctionne ? Après s'être connecté sur la plateforme de la CNSS en synchronisation avec celle de la BTCI, l'employeur peut faire toutes les opérations de déclaration via la plateforme de la CNSS et initier un paiement sur la plateforme de la Banque. Il a accès à son compte. Il pourra donc régler la référence déjà déclarée sur la plateforme de la CNSS. L'employeur obtient ensuite un code de sécurité qui lui permettra de valider son opération. Le processus ne s'arrête pas là. Le système permet certes à un comptable de payer, mais l'opération accomplie par ce dernier doit être validée par son supérieur avec un nouveau code généré qui lui sera spécifiquement attribué.

Le système permettra d'éviter les fraudes.

F.T.

Visite de Faure Gnassingbé au Vatican

Pourquoi Faure Gnassingbé déploie une diplomatie religieuse?

Le pape François a reçu lundi 29 avril 2019 au Vatican, le président Faure Gnassingbé. Les échanges ont porté entre autres sur la situation socio-politique au Togo et sur les questions de paix et de sécurité dans la sous-région ouest africaine. Le "saint homme" a fait cas de la contribution de l'Église dans la construction des nations et du rôle des institutions catholiques dans l'éducation à la culture de la paix en vue d'un monde de justice et de paix pour tous. Il a salué l'engagement de Faure Gnassingbé à renforcer le processus démocratique et le dialogue. Cette visite effectuée par le président togolais, deuxième du genre, s'inscrit dans ce que l'on appelle "la diplomatie religieuse". Pourquoi user donc de la diplomatie religieuse ? Quelle est sa place et son rôle dans le développement socio politique et confessionnel des pays dont le Togo ? Tentatives de réponses dans ce dossier.



Faure chez le Pape François le 29 avril 2019

D'après Radio Vatican, il a été question au cours de l'audience accordée au président togolais par le Pape François, de la situation actuelle du Togo et les deux parties se sont attardées sur la contribution de l'Église catholique au développement intégral du peuple togolais, spécialement à travers son engagement dans le domaine éducatif et sanitaire. Aussi ont-elles salué les bonnes relations

existant entre le Saint-Siège et le Togo, ainsi que les perspectives d'une consolidation ultérieure. Les défis spécifiques des pays de l'Afrique occidentale et subsaharienne n'ont pas manqué à l'agenda des discussions entre le Pape François et Faure Gnassingbé. Il est donc relevé la nécessité d'efforts communs au niveau régional et international, en faveur de la paix, la stabilité et la Sécurité.

Acte I de la visite de Faure au Vatican en 2016

Le 26 janvier 2016, le président de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé, a effectué une visite diplomatique au Vatican. Au menu de cette visite, nous

avons noté des visites, des audiences et particulièrement, celle accordée par le souverain pontife à la délégation togolaise. Il s'est agi de prime abord, de passer en revue, quelques

défis qui intéressent les pays de l'Afrique occidentale et subsaharienne, tout en «soulignant la nécessité d'un engagement commun en faveur de la sécurité et la paix dans la région ». Par ailleurs, il a été question de la participation des catholiques togolais au développement du pays, surtout par le biais de l'éducation. Cette visite est intervenue après que le gouvernement togolais a offert, une enveloppe supplémentaire

de 550 millions de Francs CFA au titre des subventions accordées à l'enseignement confessionnel, qui regroupe les écoles des églises protestantes et catholiques. D'autres audiences ont été accordées par le chef de l'État en marge de celle du souverain pontife afin de discuter davantage des relations diplomatiques du Togo avec le Vatican et aussi la visite du siège de la célèbre communauté de Saint Egidio.

Diplomatie religieuse: quelle pratique pour quelle place dans les relations internationales?



Faure chez le Pape François le 26 janvier 2016

La diplomatie religieuse renvoie à un champ spécifique de la diplomatie moderne, laquelle recouvre désormais de nombreux domaines parmi lesquels: la diplomatie économique, la diplomatie culturelle ou encore la diplomatie parlementaire. Ses objectifs peuvent être très variés: trouver des solutions pacifiques aux conflits religieux, diffuser un modèle religieux étatique à l'échelle internationale, ou encore favoriser la coopération inter-

confessionnelle à l'échelle internationale. La diplomatie religieuse est, tout comme les autres champs de la diplomatie moderne, conduite par les représentants de l'État (appareils exécutif et diplomatique) ainsi que des acteurs non-étatiques. Dans ce cas précis, il s'agit des autorités religieuses, des communautés transnationales (confréries soufies, communauté Sant'Egidio) ou encore des organisations non gouvernementales. Elle est donc pensée par l'État mais

pratiquée de façon collégiale. Dans le cas d'une politique de puissance d'un Etat, la diplomatie religieuse peut être très efficace. Elle permet à l'acteur étatique d'étendre son réseau d'influence, ses ressources immatérielles, et par conséquent son soft power. Dans le cas d'un conflit religieux, la diplomatie religieuse prend du temps, puisqu'elle ne constitue pas une réponse immédiate (comme dans le cas d'une opération militaire offensive), mais peut s'étendre parfois sur plusieurs générations. L'exemple de la formation des imams africains par le Maroc est à ce titre très illustratif. La

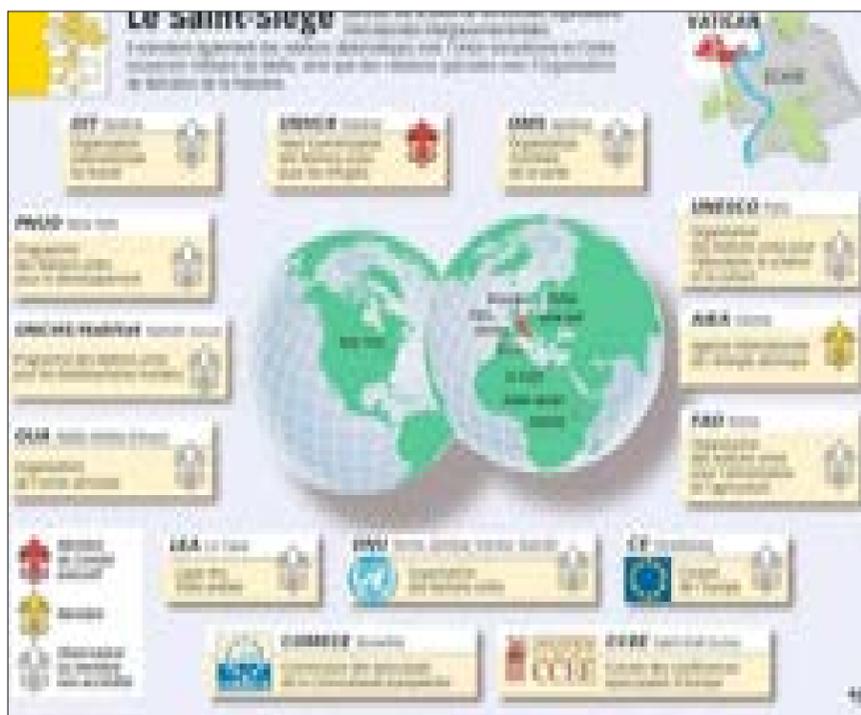
prise en charge et le contrôle de l'éducation religieuse par un Etat à l'extérieur de ses frontières, dans l'objectif de combattre l'extrémisme religieux, est une approche qui ne saurait être évaluée qu'à l'issue de nombreuses années. La diplomatie religieuse comporte toutefois des risques puisqu'un Etat peut être à la fois juge et parti: il peut promouvoir le dialogue et la coopération tout en diffusant son propre modèle religieux au risque d'accentuer et non d'endiguer les dynamiques conflictuelles.

Source: www.cipadh.org
Yousra Abourabi, docteure en Science politique

et qu'il lui incombe de guider et de maintenir dans l'unité pasteurs et fidèles. Il réalise cette tâche par l'activité d'une institution, la curie romaine, qui, unie à lui, constitue le Saint-Siège. Cette instance suprême de gouvernement représente également l'Église catholique face aux États et autres organisations de la société civile. Il est intéressant d'observer que les canons du Code (362-367), qui décrivent l'activité des représentants pontificaux, se trouvent dans la IIe partie qui traite de la constitution hiérarchique de l'Église. Comme pour bien

signifier - et nous aurons l'occasion de le souligner plus avant - que la « représentation pontificale ad extra », loin d'être une option politique, est avant tout une exigence de la communion ecclésiale. L'histoire nous enseigne que le Saint-Siège s'est affirmé d'abord pour assurer la communion à l'intérieur d'une Église répandue de par le monde, ensuite pour garantir les droits des Églises particulières, et si besoin les défendre, enfin pour maintenir les meilleures relations possibles de coopération avec les institutions politiques.

La diplomatie pontificale, quelle nécessité?



Le Saint-siège

Cette question est souvent posée, en particulier en référence aux autres confessions chrétiennes ou communautés de croyants. La réponse se trouve dans la structure juridique de l'Église catholique et dans son histoire. Ce sont ces deux réalités que le droit des gens a prises en considération et qui permettent de comprendre pourquoi l'Église catholique romaine est l'unique confession à avoir accès aux relations diplomatiques. L'Église catholique se présente, en effet, comme une communauté organisée, avec au centre, le siège apostolique de Rome, dont l'évêque est le successeur de Pierre, à qui Jésus confia le soin de confirmer ses frères dans l'unité de la foi (Lc 22, 32). En outre, cette Église-communion est universelle par essence : transnationale. Sa cohésion est assurée par le pontife romain qui, dès son

élection en conclave, jouit d'une personnalité internationale. Comme successeur de Pierre, il demeure « le principe perpétuel et visible et le fondement de l'unité qui lie entre eux soit les évêques, soit la multitude des fidèles » (Concile Vatican II, Const. Lumen gentium, n.23). Le service propre de l'évêque de Rome est donc d'assumer la « sollicitudo omnium Ecclesiarum » (2 Co 11, 28). À cette fin, le Code de Droit canonique stipule qu'il a un pouvoir ordinaire, plénier, suprême, immédiat et universel sur toute l'Église (can. 331). Et le pape Paul VI, dans un Motu proprio dont l'« incipit » n'est autre que l'expression paulinienne à peine mentionnée, en date du 24 juin 1969, traitant des droits et devoirs des représentants pontificaux, rappelait que le pontife romain se doit de se tenir informé des conditions d'existence de chaque Église particulière

La diplomatie: instrument au service de la vie politico-pastorale

Aujourd'hui, le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec cent soixante-quatorze pays, auxquels il faut ajouter l'Ordre souverain militaire de Malte. En outre, sont également accréditées les missions de la Fédération de Russie et de l'Organisation pour la Libération de la Palestine, avec à leur tête respectivement un ambassadeur et un directeur. On doit enfin mentionner les quinze représentants du Saint-Siège auprès des organisations internationales. Citons, entre autres, les Observateurs permanents auprès de l'Organisation des Nations unies et de ses Agences, de l'Unesco ou de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (dont le Saint-Siège est membre fondateur). Une présence est également assurée auprès des organisations à caractère régional : Conseil de l'Europe, Organisation des États américains, Organisation de la Ligue arabe et Union africaine. Il est également membre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Depuis 1970, un Nonce apostolique est accrédité auprès des communautés européennes à Bruxelles. Mention spéciale doit être faite de l'activité concordataire du Saint-Siège. Elle a pour objet la stipulation d'accords bilatéraux qui peuvent prendre la forme solennelle (concordats) ou revêtir une moindre solennité (échange de notes, *modus vivendi*, etc.), mais toujours conclus selon les exigences du droit des Traités. Ils ont pour fonction d'établir un régime juridique pour le statut général de l'Église dans un pays

donné ou bien de résoudre des questions particulières. Source: Revue d'éthique et de théologie morale (n°239), pages 9 à 18

Les matières réglées par un instrument concordataire sont très diverses. On peut les résumer ainsi: la reconnaissance de la personnalité juridique civile de l'Église ou d'institutions ecclésiastiques, le libre exercice de la juridiction ecclésiastique, la liberté de culte, la nomination des évêques, le service militaire des membres du clergé, les écoles et universités catholiques, l'enseignement de la religion dans les écoles publiques, l'assistance religieuse aux membres des forces armées, le traitement fiscal des institutions ecclésiastiques et de leurs activités, les biens culturels, l'attribution des effets civils au mariage canonique. Tout cela dans le respect du principe de la séparation du pouvoir politique et du pouvoir religieux, selon la doctrine du concile Vatican II. Sur le terrain qui leur est propre, la communauté politique et l'Église sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes. Mais toutes deux, quoiqu'à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération en tenant compte des circonstances de temps et de lieu. (Const. Gaudium et Spes, no 76, 3.).

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 29 / 04 / au 06 / 5 / 2019

CENTRE	face SGGG	22 21 83 30
St RAPHAEL	Atikpodji	22 21 84 26
KPEHENOU	Bd. H. BOIGNY	22 21 32 24
DES APÔTRES	Akodessewa	22 27 11 98
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
KODJOVIAKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
KLOKPE	Togo 2000	96 80 10 03
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Aménopé	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
CONSEIL	Sagbado Logote	70 21 56 53
ENOULI	Agbalepedogan	22 25 90 68
Notre Dame de	LOURDES	22 55 19 64
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
OSSAN	AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
SATIS	Agoè-Logopé	70 44 85 17
St ESPRIT	Agoè-Nyivé	70 40 29 06
St MICHEL	Agoè Brasserie	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe Demakpoe	22 51 77 87
LE DESTIN	Baguida	70 41 15 41
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super
 Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du
 Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des
 Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
 Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Etat de la presse au Togo Suite de la page 2

« Pas de changement majeur » selon l'Observatoire togolais des médias

... Recommandations pour améliorer les conditions de travail et professionnaliser le métier

Au gouvernement, il est recommandé de donner plus de moyens techniques et logistiques aux médias publics et d'améliorer l'environnement de travail des journalistes du secteur public. Il doit poursuivre et achever dans un meilleur délai le processus de transformation des médias publics en office, procéder à la nomination définitive des responsables des médias publics pour plus d'efficacité dans la gestion desdits organes. Le gouvernement devrait aussi prendre les décrets d'application relatifs à la subvention de l'Etat à la presse sur la base des critères définis par le code de la presse et de la communication.

Accorder une aide spéciale substantielle à la presse en période électorale et assurer davantage la protection des journalistes sur les lieux de manifestations publiques sont aussi des actions

attendues des gouvernants.

La Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication (Haac), de son côté, doit mettre en place un mécanisme de consultation périodique entre elle et les organisations professionnelles des médias. Elle est appelée à faciliter une meilleure compréhension et application des décisions touchant à la corporation à travers des séminaires et des ateliers de renforcement de capacité des responsables des médias et réactiver le processus de co-régulation formelle Haac-OTM.

L'OTM doit continuer de vulgariser le code de déontologie des journalistes du Togo, inciter les journalistes à s'approprier et à respecter le code de déontologie, veiller au respect des règles de confraternité, mieux faire connaître l'OTM aux journalistes et à la société civile et encourager les organisations de presse à l'union.

La presse et les journalistes doivent respecter les dispositions du code de la

presse et de la communication et celles du code de déontologie des journalistes du Togo, prendre conscience de la responsabilité sociale des médias et œuvrer pour l'apaisement, le développement et le rayonnement du Togo, faire preuve de professionnalisme et de responsabilité sur les lieux de reportage et particulièrement lors des manifestations publiques.

Dans leur travail, ils doivent éviter de prendre des risques qui pourraient mettre en danger leur sécurité et celle de leur matériel de travail, faire preuve de discernement par rapport aux informations véhiculées sur les réseaux sociaux et privilégier les règles de confraternité et de responsabilité avant tout propos, publication ou diffusion.

Enfin les professionnels des médias sont appelés à collaborer en bons partenaires avec l'OTM et la Haac, se référer au tribunal des pairs (OTM) pour tout litige entre confrères.

Le rapport recommande



Aimé Ekpe, président de l'OTM

aux organisations de presse d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des journalistes et à la signature de la convention collective, à l'application des recommandations des états généraux de la presse quant à l'union des organisations de presse et à la transformation des organes de presse en entreprises de presse.

A la société civile et aux partis politiques, l'OTM recommande d'éviter d'invectiver les journalistes pendant les manifestations publiques, s'abstenir de retirer du matériel de travail des journalistes pendant les manifestations, éviter d'appeler ou d'exhorter les manifestants à s'attaquer aux professionnels des médias

partout ailleurs et respecter les lignes éditoriales des organes de presse et d'information.

Pour finir, le rapport de l'OTM exhorte les forces de l'ordre et de sécurité à assurer la protection des journalistes sur les lieux de reportage lors des manifestations publiques et politiques, s'abstenir des traitements inhumains et dégradants sur les journalistes, ne pas considérer les journalistes comme des ennemis sur les lieux de reportage et poursuivre les échanges avec la presse à travers les rencontres formelles (séminaires et formations) et informelles (activités sportives et culturelles).

Edem Dadzie

Compte rendu de lecture / Littérature togolaise « L'argent chaud » au détriment du bonheur

« *Un amour comme deux* » suivi de « *La famille Néya* » est un recueil de deux nouvelles. Paru aux éditions Awoudy, en 2015, à Lomé, ce recueil est une œuvre de la Togolaise Mindeyeme Tchritema. A la lecture de ce recueil, on découvre des phrases simples, concises et précises qui donnent une envie de poursuivre la lecture. Abordant surtout le thème de la pauvreté, la jeune Mindeyeme nous peint des personnages avides du bonheur qu'ils cherchent par tous les moyens à avoir.

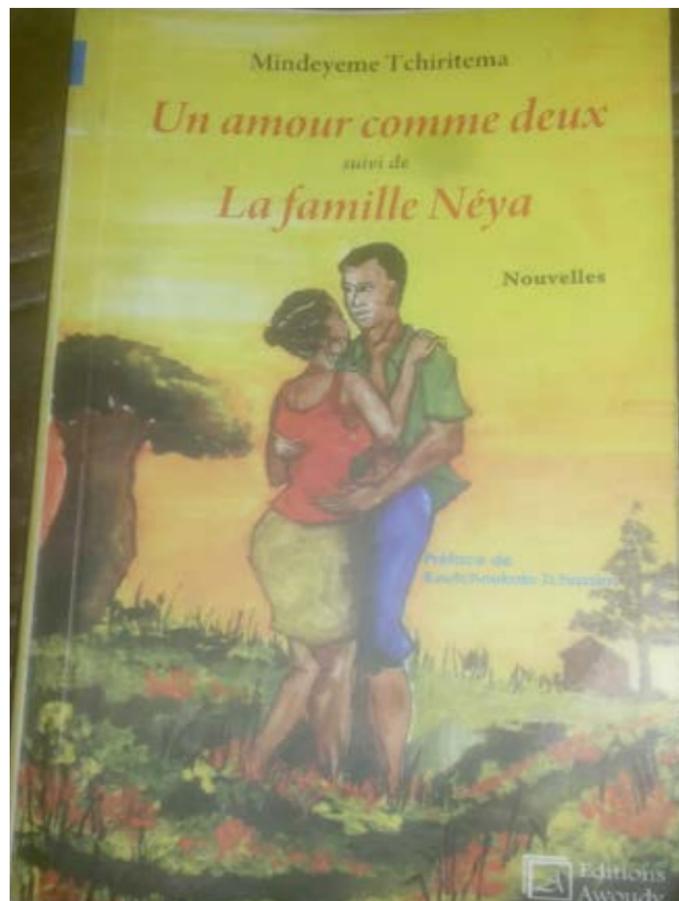
Dans la première nouvelle baptisée « Un amour comme deux », Mindeyeme Tchritema nous relate l'histoire d'un jeune couple Yembout et Bouam. Issu d'une famille modeste, Yembout étudiait à l'Université nationale de son pays... Amoureux de la jeune fille Bouam, Yembout sera confronté à la famille de cette dernière qui compte marier leur fille à Djouobiet, un riche commerçant. Yembout verra sa bien-aimée dans les bras d'un riche vieillard. Le mariage de Bouam avec le vieux polygame commerçant tourne au vinaigre... De

la violence à l'infidélité, l'amour gagnera en fin de compte.

Dans la seconde nouvelle, l'écrivaine togolaise nous peint la réalité de « La famille Néya ». Une réalité selon laquelle tous les moyens sont agréables pour devenir riche. Vicky et Denyè Néya, les deux filles de la famille vont choisir la facilité au détriment des études. Leur papa Arthur ne sera pas vraiment un bon conseiller, et en tant que père des questions se posent. Pour Vicky ainsi que sa petite sœur Denyè, sur la route de la richesse à tout prix, tout ne se passe

pas comme prévu. Toutes les deux ont contracté le VIH Sida.

Dans les deux cas, Mindeyeme Tchritema touche du doigt plusieurs thématiques dont la principale est la « pauvreté ». Le mariage de sa fille serait-il une porte de sortie de la pauvreté ? C'est la véritable question que semble se poser l'auteure dans son recueil quand on voit une « Famille Néya » qui pourra faire un effort pour soutenir les études de ses filles mais préfère les pousser dans les bras des hommes riches. Les parents démissionnent toutefois de leurs responsabilités en



Couverture d'*Un amour comme deux suivi de La famille Néya*

se cachant derrière des difficultés financières. Dans l'œuvre Mindeyeme Tchritema crée la réflexion sur plusieurs questions notamment l'éducation, la pauvreté, le mariage, le gain facile, l'amour, etc.

Nadia Edodji

Cinéma / « La miséricorde de la jungle » La référence du cinéma africain

« *La miséricorde de la jungle* », le long métrage du réalisateur rwandais Joël Karekezi, tourné dans les montagnes de Virunga, entre le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC) fait couler des laves et des salives sur la scène internationale. Le film était en avant-plan, en mars dernier, lors de la 26ème édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), au Burkina-Faso.

Sorti en 2018, le film intrépide gagne du succès auprès du public. En mars dernier, le Rwandais Joël Karekezi a inscrit son nom dans le marbre des grands hommes du cinéma africain, en remportant le trophée le plus convoité du cinéma africain, l'étalon d'or de Yennenga. Plus qu'un film de guerre, « *La miséricorde de la jungle* » est un film sur la vie et la paix. Devenu un symbole des grandes rencontres internationales sur la paix et la sécurité, il a donc été projeté à Genève, dans le cadre du printemps de la Francophonie, en

collaboration avec le Festival du film et du forum international sur les droits humains, devant un public composé de diplomates et de hauts fonctionnaires internationaux.

Justement, le long métrage du Rwandais revient sur ce qu'on est en droit d'appeler la deuxième guerre de la RDC en 1998. Les faits se déroulent à la frontière entre ce pays et le Rwanda, dans le Kivu. Il s'agit d'une réflexion sur l'absurdité de ce conflit meurtrier, magnifié par les images superbes de la jungle de Kivu. Ce conflit sempiternel, où l'on peine

à distinguer les alliés et les ennemis, les atrocités et les massacres des civils. La guerre du Congo, nourrie par les fabuleuses richesses minières de la région, a fait plusieurs millions de morts de la fin des années 1998 au début des années 2000.

Dans le synopsis, les deux soldats du film, le sergent Xavier, un vétéran joué par l'acteur belge Marc Zinga, et le jeune recrue Faustin (Stéphane Bak), sont livrés à eux-mêmes. Ils n'ont plus d'autre choix que de s'entraider pour survivre. Cette épreuve les amène à une rétrospection,



Xavier et Faustin dans *La Miséricorde de la jungle*

n'arrivant plus à distinguer les innocents et les coupables.

Témoin vivant de ce génocide, le cinéaste et réalisateur rwandais expose les nombreuses contradictions qui ont émaillé ces différentes guerres en RDC, avec des responsabilités. « J'ai vu le lac Kivu parsemé de corps, l'eau à la couleur rouge du sang. J'ai vu des enfants, des nourrissons

déposés sur les berges par le ressac de l'eau. Des visages familiers qui circulaient dans la ville, armés de machettes, se vantant d'avoir tué leurs amis, leurs voisins », a révélé Joël Karekezi. Le Rwandais Joël Karekezi a donc choisi le cinéma comme un canal pour témoigner de son expérience et la faire partager tout en étant un avocat de la paix.

Nadia Edodji

Lire

« Les Misérables » Victor Hugo. Ed Beq, la Collection À tous les vents. Pp 50-53

« ...L'empereur, quoique malade et gêné à cheval par une souffrance locale, n'avait jamais été de si bon humeur que ce

jour-là. Depuis le matin, son impénétrabilité souriait. Le 18 juin 1815, cette âme profonde, masquée de marbre, rayonnait aveuglément. L'homme qui avait été sombre à Austerlitz fut gai à Waterloo. Les plus grands prédestinés font de ces contre-

sens. Nos joies sont de l'ombre. Le suprême sourire est à Dieu. Ridet Caesar, Pompeius flebita, disaient les légionnaires de la légion Fulminatrix. Pompée cette fois ne devait pas pleurer, mais il est certain que César riait. Dès la veille, la nuit, à une heure, explorant

à cheval, sous l'orage et sous la pluie, avec Bertrand, les collines qui avoisinent Rossomme, satisfait de voir la longue ligne des feux anglais illuminant tout l'horizon de Frischemont à Braine-l'Alleud, il lui avait semblé que le destin, assigné par lui à jour fixe sur ce

champ de Waterloo, était exact ; il avait arrêté son cheval, et était demeuré quelque temps immobile, regardant les éclairs, écoutant le tonnerre, et on avait entendu ce fataliste jeter dans l'ombre cette parole mystérieuse : Nous sommes d'accord. Napoléon se trompait... »

Football / Championnats européens Ces clubs qui sont déjà champions

A quelques semaines de la fin des championnats en Europe, on connaît déjà les noms de certaines équipes, qui quoi qu'il arrive, sont rassurées d'être sacrées championnes. Après plus d'une trentaine de matchs disputés, voici les clubs qui ont vite su tirer leur épingle du jeu.

Barça, le mastodonte en Espagne

Après 35 journées disputées, Lionel Messi et ses coéquipiers caracolent en tête avec 83 points au compteur, une première place désormais imparable pour leurs poursuivants à trois journées de la fin du championnat. Deuxième titre en deux ans, les Blaugranas ont largement dominé les débats en Espagne laissant loin derrière eux l'Atletico de Madrid qui pointe à la deuxième place avec 74 points ; le Real Madrid, troisième avec 65 points et Getafe de l'international togolais Djene Dakonam occupe la quatrième position avec 55 points. Après ce 26ème titre glané en championnat, la formation catalane vient en outre de prendre une sérieuse option sur la

qualification pour la finale de la Ligue des Champions. Affaire à suivre !

Et de huit pour le Paris Saint-Germain

C'est devenu une habitude pour celui qui vient d'être sacré champion de France pour la huitième fois de son histoire. Le PSG a derechef survolé les débats cette année. Même s'il manie difficultés et malchance en cette fin de saison, l'équipe présidée par les Qataris totalise 84 points en 34 journées disputées. Deuxième, le LOSC Lille avec 68 points et l'Olympique Lyonnais termine le podium avec 62 points.

La Juventus continue sa conquête en Italie

Visiblement, la vieille dame a fait du Scudetto son fidèle époux. Sacrés 35 fois dans la compétition mais

surtout 8 fois consécutives depuis la saison 2011-2012, les turinois, portés cette année par l'indestructible Cristiano Ronaldo, ont glané 89 points à 3 journées de la fin du championnat et ne peuvent plus être rattrapés par les autres prétendants notamment le Napoli qui comptabilise 70 points et l'Inter de Milan avec 62 points.

La bataille est rude en Allemagne

On assiste à une fin de saison palpitante en Bavière. Le Bayern München est premier avec 71 points, suivis par Dortmund qui dispose de 69 points et le RB Leipzig qui ferme le podium avec 65 points.

Mais, il reste trois matchs à livrer et rien n'est acquis ni perdu pour aucune de ces équipes citées. De



Image illustrant un but

mémoire d'homme, le Bayern a déjà remporté 28 fois cette Bundesliga.

En Angleterre, le jeu de chaise musicale se poursuit. Le suspense est colossal entre Citizens et Reds de Liverpool. A deux matchs de la fin du championnat, seul un point sépare le premier du deuxième et le moindre faux pas serait préjudiciable. Les hommes de Pep Guardiola, à qui la Ligue des Champions a échappé, ne jurent maintenant que par le

nom de la Premier League. Jusqu'ici, tout se déroule parfaitement pour eux car ils sont devant Liverpool mais ce dernier compte lutter jusqu'au bout. En cas de sacre de Man City, ce serait une première fois dans l'histoire du championnat qu'une équipe remporte deux fois de suite la coupe. Les joueurs en sont conscients et ne manqueront pas cette occasion en or qui leur est offerte.

Augustin Akey (Stagiaire)

Racisme

Une lutte mondiale contre cet acte inhumain est de mise

Face à la recrudescence et l'incapacité des acteurs du football à éradiquer les actes de racisme qui n'honorent pas ce sport, des joueurs professionnels ont décidé d'agir.

On s'en rappelle indubitablement comme si c'était hier. Emmanuel Adebayor l'ex capitaine des Eperviers du Togo effectuant une course folle, traversant le terrain de l'Etihad Stadium alors qu'il venait de marquer, avec Manchester City, un but contre Arsenal, club qu'il avait quitté quelques mois plus tôt. « Après ma célébration, la FA m'a donné une amende, ils m'ont puni. Rien n'est arrivé aux fans d'Arsenal. Donc ça a commencé avec moi et bien avant moi. Je me souviens d'être arrivé au stade et les fans d'Arsenal étaient là. Tout ce que j'ai entendu, c'est le chant: 'Ta mère est une pute et ton père lave des éléphants. Je n'avais pas une voix pour faire face à des milliers de supporters. Et maintenant la même FA essaye d'arrêter le racisme ? Je suis désolé, cela ne fonctionne pas ainsi », a-t-il indiqué. 10 ans plus tard, différents incidents racistes surviennent

presque tous les mois. Les joueurs noirs évoluant dans les équipes des pays comme l'Angleterre, l'Italie subissent des huées et des insultes sans fin dans les médias sociaux. En plus des buts, des victoires et des défaites, il y a presque chaque semaine sur les terrains des cris de singe adressés à l'un ou l'autre joueur noir. Et rien de concret ne se fait.

Ainsi, puisque le problème du racisme dans le football devient de plus en plus grave, profond et loin d'être réglé, plusieurs grands noms du football et des personnalités politiques, ont senti le besoin manifeste d'appeler à promouvoir les personnes issues des minorités ethniques à des postes importants, tout comme à une plus grande sévérité dans les sanctions pour les insultes racistes, de la part des autorités du sport, mais aussi des médias sociaux et des sponsors. Dans cette lutte contre



Campagne de sensibilisation

le racisme, les joueurs professionnels ayant été victimes ou non d'insultes racistes, vont jusqu'à proposer des mesures concrètes comme, par exemple, un retrait de neuf points en championnat et trois matches à huis clos en cas d'insultes

racistes. Et au capitaine des éperviers de proposer la solution de quitter le terrain.

L'Association des footballeurs professionnels PFA, le syndicat des joueurs de football professionnels en Angleterre et au pays de

Galles ont pour leur part eu à appeler le vendredi 19 avril dernier, tous les joueurs de première division anglaise à ne pas utiliser leurs comptes Twitter, Facebook ou Instagram pendant 24h.

Justin Amaah



Société civile

Une association de sociologues voit le jour

Le samedi 04 mai 2019, s'est tenue dans les locaux de l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), une Assemblée générale constitutive organisée par l'Association nationale des sociologues du Togo (Ansot). Dans une ambiance de retrouvailles et de nostalgie, ces sociologues, venus de tous les coins du Togo, ont posé une action qui se veut symbolique pour leur intégration sociale et très prometteuse pour la postérité.



Photo de famille des membres de l'Ansot

« Les sociologues du Togo face aux enjeux du développement national », telle était la thématique autour de laquelle ces anciens étudiants, qui pour la plupart ont été formés à l'Université de Lomé ou de Kara et exercent aujourd'hui dans différents secteurs, se sont réunis dans une grande convivialité. De cette rencontre, est née une association, l'Ansot. Damien Amoussou, président du comité d'organisation de la rencontre, dans son mot de bienvenue, n'a douté un seul instant « de l'engagement

de tous et espère que cet engagement pourra porter plus loin, au-delà même de l'acte symbolique et solennel qui vient d'être posé (...). En outre, il a salué « l'implication de tous ceux et celles qui ont "sacrifié" le samedi afin d'honorer de leur présence, chose qui n'est pas évidente puisque les discussions jusque-là n'ont été menées que sur les réseaux sociaux, WhatsApp notamment (...) ». Et pour terminer, il incite à ne pas dévier dans ce qu'il appelle la politique politicienne mais à rester dans la fonction de

sociologue.

Par ailleurs, le paneliste Jean-Paul Akakpo-Ahiany, enseignant-chercheur à l'Université de Lomé, n'a pas manqué de rafraîchir la mémoire à ses collègues sur l'essence même de la sociologie, ses soubassements et ses prérogatives. Par la même occasion, il a déclaré qu'« à ce jour, seulement 249 sociologues sont dans la fonction publique ». Ce qu'il trouve insuffisant, et qui fait partie des raisons qui sous-tendent justement la création d'une association qui défendra dorénavant les intérêts moraux et matériels de ces sociologues. Il est rapidement apparu nécessaire de présenter les textes, spécifiquement les statuts et les règlements intérieurs. Ces derniers ont été rendus publics, discutés, amendés, améliorés, validés et finalement adoptés unanimement par tous. Après la pause-café, le présidium s'est installé et a autorisé le début des élections à l'issue desquelles, Mme Djayouri

Cathérine a été élue présidente de l'association pour un mandat de deux ans renouvelables une seule fois, M. Nadjombe Francis son vice. M. Agbagba Omar (directeur de l'ANVT) occupe le poste de secrétaire général et sera secondé par Mme Yvette Kloussey tandis que la trésorerie a été confiée à Mme Digo Essi. Le portefeuille de conseiller chargé du plaidoyer est confié à M. Amoussou Damien pendant que M. Jean-Paul Akakpo-Ahiany est élu conseiller chargé de l'innovation et de la recherche scientifique. Approchée, la première présidente élue de cette nouvelle association a dévoilé le rôle d'un sociologue dans le processus de développement. Le sociologue travaille, dit-elle « en amont, pendant et en aval sur tout projet de développement. Il pose le problème, l'étudie et apporte des solutions, fait des recommandations. Dans tous les domaines, on a besoin du sociologue pour mener le processus

d'élaboration et/ou de conception, de suivi et d'évaluation de tout ce qui se veut projet de développement ». Pour les premiers pas qu'elle fera à la tête de l'association, elle pense « renforcer les capacités des jeunes apprenants en sociologie dans les Universités, les amener vraiment à jouer leur partition, à les intégrer aux débats nationaux, amener les sociologues à plus s'ingérer dans le développement du pays etc. ». Ce fut une occasion pour elle de rappeler qu'il existe plusieurs types de sociologie notamment la sociologie urbaine, la sociologie environnementale, la sociologie de développement pour ne citer que celles-ci, ce qui amènera l'organisation à établir une cartographie de tous les sociologues au Togo, savoir qui se trouvent où et pour quelle fonction précise, optimiser sur ce qu'ils savent faire et à partir de là, faire leur promotion ».

La séance a pris fin sur les félicitations adressées à l'endroit du nouveau bureau et une photo de famille pour immortaliser l'événement, tout ceci dans une confraternité incommensurable.

Augustin Akey (Stagiaire)

Secteur de la santé

Nous acheminons-nous vers la fin de la trêve ?

Le Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) menace de mettre un terme à la trêve que l'on a connue dans le secteur depuis plus d'un an. Les fonctionnaires du système de la santé togolais reprochent au chef du gouvernement de traîner à respecter sa parole.



Gilbert Tsolenyanu et le Premier ministre Kllassou (à droite) lors de la réception du rapport

Alors qu'on l'avait presque oublié, le Synphot sort de l'ombre et fait à nouveau parler de lui. Après avoir trouvé un terrain d'entente

il y a quelques mois, une trêve a été acceptée. Mais depuis quelques jours, le bouillant syndicat du secteur de la santé brûle d'impatience et trouve que

le gouvernement traîne les pas dans la prise d'un certain nombre de mesures qui étaient prévues.

On se rappelle qu'un groupe de travail avait été mis en place pour réfléchir aux problèmes qui minent le système de santé. Un rapport a été soumis au chef du gouvernement il y a deux mois. Ce dernier a promis d'y travailler et de revenir dans un bref délai pour la conclusion d'un accord. Mais l'organisation trouve que l'autorité ne fait rien pour avancer.

Par conséquent, le risque de grève plane à nouveau. « Si nous n'avons pas satisfaction, nous ferons ce que nous avons à faire, c'est-à-dire appeler la base. Notre seul mot d'ordre suffit à la

mobiliser et tout le monde au Togo va s'exécuter », prévient le secrétaire général du Synphot Gilbert Tsolenyanu.

La menace est en effet réelle et il faut la prendre au sérieux, quand on connaît la réputation du Synphot au Togo. Mais prenons un peu de recul, le gouvernement ne fait vraiment rien ? Des réformes sont en cours dans le secteur de la santé et vont forcément permettre de mieux traiter le personnel. La contractualisation permettra d'assainir la gestion des formations sanitaires, de dégager des fonds pour faire face aux dépenses dont celles liées aux besoins du personnel. De plus, même si nous sommes encore à l'étape des annonces, le chef

de l'Etat a annoncé la revalorisation des salaires d'ici janvier 2020. Selon les ministres Gilbert Bawara de la Fonction publique et Sani Yaya des Finances, c'est un acquis. En d'autres termes, il n'y a pas de raison que cela ne se fasse pas. D'ailleurs, monsieur Tsolenyanu salue ces mesures.

D'autres mesures importantes comme le recensement des agents de l'administration, la réforme de l'administration par la révision du code général de la Fonction publique sont en cours. Cela permettra sans doute d'améliorer la situation des membres de l'administration dont ceux du système de la santé. Toutefois, il revient au Synphot de décider librement de ses actions. Espérons tout de même qu'une entente sera trouvée pour qu'on évite des peines inutiles aux patients et à leurs familles.

E. Dadzie

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RIZI sont des marques déposées